

**INFORMATIONS SUR LE DOCTORANT**

Nom de naissance : \_\_\_\_\_ Nom d'usage : \_\_\_\_\_ M.   
Prénom : \_\_\_\_\_ Mme

E-mail : \_\_\_\_\_

N° étudiant : \_\_\_\_\_ N° TEL : \_\_\_\_\_

**INFORMATIONS SUR LA THÈSE**

Formation initiale (Régime Étudiant)  Formation continue (Régime FORCO)\*   
\* reprise d'études, demandeur d'emploi, etc.

Spécialité du doctorat : \_\_\_\_\_  
(ex : Droit public, LLE Anglophone...[voir liste](#))

Thèse en cotutelle OUI  NON  Si OUI, Université et Pays de cotutelle : \_\_\_\_\_

Exonération des droits d'inscription à l'UPPA en 2020-2021 (cf. convention de cotutelle) OUI  NON

**ÉVÈNEMENTS SURVENUS AU COURS DE L'ANNÉE ÉCOULÉE (déductibles de la durée de la thèse)**

Arrêts maladie  durée : \_\_\_\_\_ Congé maternité ou parental  durée : \_\_\_\_\_ Césure

**FINANCEMENT INITIAL DE LA THÈSE (à renseigner obligatoirement et précisément)**

Financement initial (préciser activité rémunérée, contrat doctoral, CIFRE, bourse etc.) : \_\_\_\_\_ Si contrat doctoral, bourse, CIFRE, préciser date de fin : \_\_\_\_\_

**FINANCEMENT DE LA POURSUITE DE LA THÈSE 2020/2021 (à renseigner obligatoirement et précisément)**

IDENTIQUE A L'ANNÉE PRÉCÉDENTE OUI  NON  SI NON, PRÉCISER LA SITUATION POUR L'ANNÉE A VENIR : \_\_\_\_\_ Préciser employeur si salarié : \_\_\_\_\_

COMITÉ DE SUIVI DE THÈSE  ou COMITÉ DE SUIVI INDIVIDUEL (sans directeur de thèse)

**PARTIE A REMPLIR PAR LE PRÉSIDENT DU COMITÉ DE SUIVI DE THÈSE (pages 1 & 2)**

Date du comité : .....

<p>Doctorat à temps plein <input type="checkbox"/></p> <p>Réinscription en : .....<sup>ème</sup> Année (à préciser)</p> <p>si &gt; à 4 ans, <u>comité pour inscription dérogatoire</u></p> <p>Réinscription en : .....<sup>ème</sup> Année (à préciser)</p>	<p>Doctorat à temps partiel <input type="checkbox"/></p> <p>Réinscription en : .....<sup>ème</sup> Année (à préciser)</p> <p>si &gt; à 6 ans, <u>comité pour inscription dérogatoire</u></p> <p>Réinscription en : .....<sup>ème</sup> Année (à préciser)</p>
---	---

**ÉVALUATION DU DÉROULEMENT DU PROJET DE THÈSE**

Echanges avec le directeur de thèse réguliers : \_\_\_\_\_

Présentations orales et/ou écrites (préciser) : \_\_\_\_\_

## ÉVALUATION DU DÉROULEMENT DU PROJET DE THÈSE (suite)

**Formations suivies (préciser) :**

**PROGRESSION DU PROJET ET APPRÉCIATION GÉNÉRALE :**

**OBJECTIFS A RÉALISER DANS L'ANNÉE :**

### AVIS DU COMITÉ

**FAVORABLE**  
à la poursuite de la thèse

**FAVORABLE**  
à la soutenance avant le :

**DÉFAVORABLE**  
à la poursuite de la thèse

**Le Doctorant** certifie avoir pris connaissance de l'avis du comité de suivi **Date et signature :**

**Remarques du doctorant :** (ci-dessous ou sur papier libre)

	NOM / PRÉNOM	LABORATOIRE	SIGNATURE
<b>Le Président du Comité</b>			
<b>Autres membres</b>			
<b>(hors directeurs de thèse)</b>			

### AUTORISATION DE RÉINSCRIPTION 2020/2021

<b>Le Directeur de thèse</b> NOM :	présent au comité : OUI / NON Avis :	Date (obligatoire) :	Signature :
HDR : OUI / NON % de direction :			
<b>Le Co-Directeur de thèse</b> NOM :	présent au comité : OUI / NON Avis :	Date (obligatoire) :	Signature :
HDR : OUI / NON % de direction :			
<b>Le Responsable du laboratoire</b> NOM :	présent au comité : OUI / NON Avis :	Date (obligatoire) :	Signature :
<b>Le Directeur de l'ED 481</b> Fabien CANDAU	Avis :	Date (obligatoire) :	Signature :
<b>Pour le Président et par délégation, la Vice-présidente de la Commission Recherche,</b> Isabelle BARAILLE	Avis :	Date :	Signature :

## Mode opératoire ED 481 SSH

Ce formulaire constitue une aide à l'évaluation de la progression de la thèse. Cette évaluation vise à susciter une discussion constructive. **Deux types de comités doivent être réunis durant le doctorat : le comité de suivi de thèse (annuel) et le comité de suivi individuel du doctorant (réuni une fois au cours de la thèse sans les directeurs de thèse).** Avant la réunion d'un comité, le doctorant transmet à ses membres un rapport succinct sur l'avancement de ses travaux.

- **Le comité de suivi de thèse** : mis en place par le laboratoire, il est constitué de **trois membres minimum** dont le directeur de thèse et **obligatoirement une personne extérieure** au laboratoire (ou d'une autre section CNU si fusion de laboratoires). Le Président du comité est désigné par ses membres, le directeur de thèse ne peut pas être président. La composition du comité peut être différente d'une année à l'autre.

**Fréquence des réunions** : il se réunit au moins une fois par an **avant chaque réinscription** pour évaluer la progression de la thèse (du point de vue formel et scientifique) et peut intervenir en cas de litiges ou de difficultés survenant lors de la thèse.

En cas de demande de prolongation de la durée de la thèse au-delà de trois ans ETP (Equivalent Temps Plein), la date de réunion du comité de suivi de thèse devra être fixée impérativement avant fin juin de la 3<sup>e</sup> année. Un rapport circonstancié devra être joint au formulaire, accompagné des informations sur le financement prévu pour la prolongation.

- **Le comité de suivi individuel prévu par l'arrêté du 25 mai 2016** : il veille au bon déroulement du cursus en s'appuyant sur la charte du doctorat et la convention de formation. Il évalue, dans un entretien avec le doctorant, les conditions de sa formation et les avancées de sa recherche. Il formule des recommandations et transmet un rapport de l'entretien au directeur de l'école doctorale, au doctorant et au directeur de thèse. Il veille notamment à prévenir toute forme de conflit, de discrimination ou de harcèlement. **Il doit être réuni au moins une fois à mi-parcours. Son avis remplace dans ce cas l'avis du comité de suivi de thèse annuel pour l'autorisation de réinscription à l'ED 481.**

Les modalités de composition, d'organisation et de fonctionnement de ce comité de suivi individuel ont été discutées lors de différents conseils. L'école doctorale propose l'aménagement du comité de suivi de thèse préexistant annuel selon les indications suivantes :

- Dans un 1<sup>er</sup> temps, le doctorant expose l'avancée de son travail et présente son projet pour l'année suivante. La discussion avec le comité est menée en présence du directeur de thèse.
- Dans un 2<sup>ème</sup> temps, le directeur de thèse quitte la réunion pendant un laps de temps déterminé (5 à 15 min) durant lequel le comité s'entretient alors avec le doctorant en son absence. Le comité de suivi individuel s'appuie dans son travail sur la base d'un questionnaire préétabli qui peut être la convention de formation du doctorant. Puis la réunion s'achève pour le doctorant.
- Le directeur de thèse réintègre ensuite la réunion pour les derniers échanges avec le comité.
- Enfin, le comité termine la réunion en l'absence du doctorant et du directeur de thèse, par l'établissement du rapport.

**Transmission de l'avis du comité à l'ED** : l'original de ce formulaire est à adresser à l'école doctorale accompagné du rapport de l'année écoulée. Une copie est donnée au doctorant, au directeur de thèse et au directeur du laboratoire d'accueil.